

## Compte rendu de la conférence téléphonique du 18 mars à 16 heures avec la Directeur Général.

Lors de cette audioconférence, les sujets suivants ont été successivement abordés :

Au vu des remontées du « terrain », la question du nettoyage des postes et services semble poser, ici ou là, de sérieuses difficultés, soit par manque de personnel, soit par manque - voire absence - de produits de nettoyage et de désinfection. Interpellé sur ce point, le DG s'est engagé à intervenir auprès des directions locales sur ce sujet pour leur demander de remédier à cette carence, cette situation n'étant pas admissible.

Des difficultés d'approvisionnement en numéraire ont été identifiées et le DG nous a dit rechercher des solutions avec La Poste, notamment. Bien que les opérations de caisse soient limitées compte tenu de la fermeture au public, l'alimentation des régies d'avance et le paiement des bons de secours nécessitent en effet du numéraire.

Au sujet des horaires de travail des collègues présents à leur poste de travail car affectés sur des missions prioritaires, nous avons demandé des aménagements ce que le DG avait accordé. Il subsiste toutefois une difficulté de taille : ces collègues pointent et la machine décompte leur temps de travail réel. Nous avons exigé la mise en œuvre rapide d'une solution générale pour éviter les arrangements inéquitables. En effet, il serait un comble que ces collègues se voient écrêtés alors que ceux qui sont en ASA ou en télétravail sont crédités de la durée moyenne. Le DG s'est engagé à nous répondre demain. Bien évidemment, nous demandons que la solution trouvée s'applique de manière rétroactive.

Dans certaines directions locales, les équipes présentes sur site sont sur dimensionnées au regard du volume des tâches à accomplir, ce que nous avons dénoncé. De même, le périmètre du plan de continuité d'activité comporte des différences d'appréciation significatives en fonction des départements. Le DG a tenté de nous le justifier par rapport aux ajustements nécessaires et d'expliquer que la situation allait s'améliorer. Pour F.O.-DGFIP, si le nombre de personnes nécessaires à l'accomplissement des missions prioritaires est atteint avec la moitié des présents, il n'est pas nécessaire de garder tout le monde mais bien au contraire de mettre en place des rotations par équipes.

Un texte juridique visant à la simplification des procédures, à l'allègement des tâches et à préserver la responsabilité des comptables a été préparé en 24 h et examiné aujourd'hui en conseil des Ministres. Nous aurons demain des informations plus précises sur son contenu.

Enfin, les directions locales vont être à nouveau invitées à mieux communiquer avec les

représentants des personnels car il existe, selon les endroits, de sérieuses carences dans ce domaine.

La tonalité générale de l'échange avec la Direction Générale s'est quelque peu tendue par rapport aux jours précédents. Le discours officiel est que la DGFIP doit, même en situation de crise, remplir ses missions régaliennes pour éviter l'effondrement de la capacité financière de l'Etat, soutenir les entreprises en difficulté, les collectivités locales, les hôpitaux et assurer la paye des fonctionnaires. Personne ne le conteste et le statut des fonctionnaires de l'Etat induit de fait cette obligation. Pour autant, il est inacceptable que les atermoiements de certaines directions locales, pour dimensionner correctement les équipes et résoudre les problèmes de nettoyage, mettent en danger inutilement les agents.

Une nouvelle audio conférence est prévue demain dans l'après-midi.